

REGLEMENT PARTICULIER

Bad in Towns 14^{ème} édition
23 et 24 novembre 2024

Votre participation au tournoi implique l'adhésion au RGC et au présent règlement.

Article 1 – Règlements

Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad et le présent règlement particulier.

Certains points pourront éventuellement être complétés aux vues des inscriptions et des équipements utilisés.

Article 2 – Juge-arbitre

Le juge-arbitre principal de la compétition est **M.Christophe HEMBERGER**. Il sera assisté par **M.Benoit LAURENT**, juge-arbitre adjoint.

Les décisions des Juges-arbitres sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points des règlements.

Le logiciel badnet sera utilisé pour la gestion de ce tournoi.

Article 3 – Joueurs autorisés

Tout participant doit être en règle avec sa fédération nationale et notamment la FFBad pour les joueurs évoluant en France, et être en possession de sa licence 2024/2025 le jour de la fin des inscriptions.

Le tournoi est ouvert :

- Aux seniors répondants aux critères suivants :
 - o CPPH individuel en double dame inférieur strict à 6000 points
 - o CPPH individuel en double homme inférieur strict à 2000 points
 - o CPPH individuel homme en double mixte inférieur strict à 2500 points
 - o CPPH individuel femme en double mixte inférieur strict à 3500 points

Les jeunes minimes, cadets et juniors peuvent s'inscrire au tournoi en catégorie seniors (1 ou 2 tableaux).

Article 4 – Joueurs étrangers

Les joueurs étrangers seniors non licenciés à la FFBAD ne seront pas autorisés à participer à cette compétition.

Article 5 – Organisation des tableaux

Le tournoi est un tournoi de double et de mixte uniquement.

Les doubles se joueront le samedi et les mixtes le dimanche.

Les sont constitués en fonction des moyennes des CPPH des paires au jour du tirage au sort, afin d'optimiser le nombre de matchs par joueur tout en tentant de respecter au mieux les niveaux des joueurs.

Tous les tableaux se joueront en poule avec 2 sortants et se termineront la journée où ils auront commencé.

Article 6 – Procédure d'Inscription

Les inscriptions se font, uniquement via **badnet** à partir du **8 septembre 2024**.

La date limite d'inscriptions est fixée **au vendredi 8 novembre 2024 à minuit**.

Prise en compte du CPPH le **7 novembre 2024**.

Le tirage au sort est prévu le 13 novembre 2024.

Article 7 – Frais d'inscription

Le paiement des frais d'inscription se fera au moment des inscriptions sur badnet.org.

Les droits d'inscription des tableaux seniors sont de 17 euros pour 1 tableau et 22 euros pour 2 tableaux.

Le nombre de participants est limité à **250 joueurs** (par ordre d'arrivée), mais le comité d'organisation se réserve le droit d'adapter ce nombre à la situation.

Article 8– Lieu

La compétition se déroulera:

Salle polyvalente, Allée Eugène Moser, 68680 KEMBS

Article 9 – Horaires

Tout joueur doit être présent dans la salle indiquée sur sa convocation et à l'heure précisée ou 30 minutes avant son premier match. Il doit pointer dès son arrivée à la table de marque.

Les horaires des matchs indiqués dans les échéanciers sont donnés à titre indicatif.

Chaque joueur ayant commencé la compétition (ou ayant pointé à la table de marque) pourra ensuite être appelé jusqu'à 1 heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au Juge-arbitre et à la table de marque.

Un retard de 5 minutes à l'appel du match peut entraîner la disqualification du(des) joueur(s) concerné(s).

Le temps de prise de contact avec le terrain sera de 3 minutes. Sauf exception à l'appréciation du juge-arbitre le temps est décompté dès l'appel du match concerné par la table de marque.

Les joueurs sont tenus de retirer une feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match. Le temps de récupération entre 2 matchs ne pourra être inférieur à 20 minutes.

Article 10 – Arbitrage

La compétition se déroulera en auto arbitrage avant les phases finales. Les phases finales seront arbitrées par des arbitres officiels.

Tout volant touchant le plafond, la structure de celui-ci, l'éclairage au-dessus du terrain ou les éléments du panneau de basket sera compté let au service, faute en cours de l'échange.

Toutefois, si l'élément est difficilement perceptible (câble de panneau de basket par exemple), le volant sera let tout le temps.

Si l'un des joueurs le désire (pour une situation particulière), il pourra demander un arbitre auprès du juge-arbitre responsable de sa salle.

Article 11 – Coaching

En dehors des finales, la disposition des terrains ne permettant pas de placer 1 chaise de part et d'autre de chaque terrain, le coaching en dehors des arrêts de jeu réglementaires est interdit.

Dans tous les cas, le coaching des poussins et benjamins sera toujours interdit.

Article 12 – Volants

Les matchs se joueront avec des volants en plume dans toutes les catégories, et, en dehors des finales, sont à la charge des joueurs (à répartition égale durant un match).

En cas de litige, le volant officiel séniors est le **Yonex AS20**. En vente dans la salle le jour du tournoi en cas de besoin.

Article 13 – Forfaits

Chaque participant inscrit se déclarant forfait après la date du tirage au sort devra prévenir le plus tôt possible le club organisateur de sa non-participation.

Les joueurs forfaits devront adresser au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue du Grand Est de Badminton.

Chaque participant est invité à s'informer des sanctions encourues en cas de non-respect de cette procédure.

Aucun remboursement des droits d'inscriptions ne pourra être demandé après la date du tirage au sort sauf sur présentation d'un certificat médical.

Article 14 – Sécurité et hygiène

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte durant la compétition. Les participants veilleront à ne pas laisser d'effets personnels dans les vestiaires ou dans les véhicules.

Il est interdit de FUMER dans les salles ou d'apporter des récipients en verre.

Il vous est demandé de laisser les salles propres en utilisant notamment les poubelles mises à votre disposition.

**Merci d'avoir pris le temps de lire ce règlement et bon tournoi.
Le comité d'organisation.**